

Les changements à venir pour le portail famille

À partir de janvier 2025, un nouveau Portail Famille permettra de gérer les demandes de réservation ou d'annulation concernant l'accueil de vos enfants au sein de nos accueils de loisirs, ainsi que le paiement des factures en ligne ou encore la mise à jour de vos informations personnelles (changement de situation, déménagement, mise à jour de documents...). Découvrez en détails les différentes phases de ce changement.

CYCLE 2

Du mercredi 6 novembre
au mercredi 18 décembre 2024

RÉSERVATION / ANNULATION

- Les demandes de réservation sont à réaliser sur le portail famille "**version 2024**" du lundi 7 octobre au vendredi 25 octobre 2024 (12h).
- Les demandes d'annulation s'effectuent sur le portail famille "**version 2024**", selon les modalités définies dans le règlement de la structure d'accueil de votre enfant.

FACTURE

- Vos factures sont disponibles sur le portail famille "**version 2024**".

CYCLE 3

Du mercredi 8 janvier
au mercredi 19 février 2025

RÉSERVATION / ANNULATION

- Les demandes de réservation sont à réaliser sur le portail famille "**version 2024**" du lundi 9 décembre au vendredi 27 décembre 2024 (12h).
- Les demandes d'annulation s'effectuent sur le portail famille "**version 2024**" jusqu'au 5 janvier 2025 et sur le portail famille "**version 2025**" à partir du lundi 6 janvier 2025, selon les modalités définies dans le règlement de la structure d'accueil de votre enfant.

FACTURE

- Vos factures sont disponibles sur le portail famille "**version 2025**".

VACANCES D'HIVER*

Du lundi 24 février
au vendredi 7 mars 2025

RÉSERVATION / ANNULATION

- Les demandes de réservation sont à réaliser sur le portail famille "**version 2025**" du lundi 20 janvier (7h30) au vendredi 7 février 2025 (12h).
- Les demandes d'annulation s'effectuent sur le portail famille "**version 2025**" du lundi 27 janvier (7h30) au vendredi 7 février 2025 (12h), selon les modalités définies dans le règlement de la structure d'accueil de votre enfant.

FACTURE

- Vos factures sont disponibles sur le portail famille "**version 2025**".

* Pour le séjour hiver, organisé du 3 au 7 mars 2025, les préinscriptions ont lieu sur le portail famille «version 2025», du 25 au 29 novembre 2024. N'oubliez pas de mettre à jour vos données sur le nouveau portail à partir du 12 novembre et avant le début des préinscriptions pour pouvoir effectuer votre demande.

Le guichet unique vous accompagne pour créer votre dossier lors de permanences sans rendez-vous

- **Mercredi 13 novembre** : ALSH de Saint-Saturnin, de 7h30 à 14h / **Mercredi 20 novembre** : ALSH de Chadieu, de 13h30 à 18h30
- **Mercredi 27 novembre** : ALSH d'Aydat, de 13h30 à 18h30 / **Mercredi 4 décembre** : ALSH de Saint-Georges-sur-Allier, de 13h30 à 18h30
- **Mercredi 11 décembre** : ALSH de Vic-le-Comte, de 13h30 à 18h30 / **Mercredi 11 décembre** : ALSH de La Roche Blanche, de 13h30 à 18h30
- **Mercredi 13 novembre** : Secteur Cap'Ados (Vic-le-Comte), de 17h à 18h30 / **Jeudi 5 décembre** : Secteur Escal'Ados (La Roche-Blanche), de 17h à 18h30
- **Jeudi 12 décembre** : Secteur Club'Ados (Les Martres-de-Veyre), de 17h à 18h30 / **Jeudi 14 novembre** : Secteur Pass'Ados (Saint-Saturnin), de 17h à 18h30.

Vous pouvez également contacter l'équipe du guichet unique pour des créneaux sur rendez-vous en appelant le 06 27 45 11 54 (du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30).